Suisse : quatre jeunes femmes venues d'Albanie auraient été isolées, battues, violées, menacées de mort et réduites en esclavage par un clan familial kosovar

03/11/2022 à 16h43



Un clan familial kosovar aurait maltraité quatre femmes, forcées à travailler pendant seize ans dans le Jura bernois. Le père aurait fait venir les adolescentes pour les marier à ses fils. Comment expliquer une telle violence? Le Tribunal régional de Moutier se penchera sur le dossier dès le 7 novembre.

En plein cœur de la Suisse et durant seize ans, quatre jeunes femmes auraient été réduites en esclavage, violentées et violées. Sans que personne s'en aperçoive. Du lundi 7 au vendredi 11 novembre, un père et ses quatre fils – présumés innocents – comparaîtront devant le tribunal régional de Moutier (BE). Pour chacun de ses enfants, Albrahim F.* [prénom d'emprunt] aurait fait venir depuis Balkans des adolescentes âgées de 14 à 17 ans en tant «qu'épouses». C'est dans le Jura bernois que les quatre prévenus les auraient maltraitées et forcées à travailler au domicile du clan.

La première victime présumée est arrivée en Suisse en 2003, en provenance d'Albanie, à 17 ans. Le mariage aurait été arrangé avec ses parents à elle, à qui Albrahim F. aurait promis une vie meilleure pour leur fille. Selon le même schéma, ce dernier aurait acheté une autre jeune fille, de 14 ans cette fois, en versant la somme de 300 euros à la famille – pauvre – de celle-ci, avancent les enquêteurs.

Mais la promesse d'un quotidien plus radieux s'est vite transformée en cauchemar. Selon l'acte d'accusation, le patriarche, aujourd'hui sexagénaire, aurait explicitement demandé à ses fils de violenter leurs «femmes» tant psychiquement que physiquement. Résultat, elles auraient été régulièrement battues, humiliées, menacées de mort, isolées et violées.

Les témoignages contenus dans le document d'une trentaine de pages font froid dans le dos. Albrahim F. est notamment accusé d'avoir frappé sa belle-fille jusqu'à ce qu'elle saigne et de l'avoir étranglée des deux mains alors qu'elle était enceinte. Chaque soir, l'une des victimes présumées aurait aussi été forcée à laver les pieds de son beau-père et de son beau-frère.

Durant toutes ces années, les jeunes femmes n'auraient presque pas été autorisées à quitter l'appartement. Leurs familles, restées au pays, n'auraient quasiment reçu aucunes nouvelles. Du matin au soir, elles auraient été obligées à travailler sans être rémunérées. L'une d'entre elles ne parle toujours aucune langue nationale et séjournait de manière illégale sur le territoire suisse. […]

Pour Dominic Nellen, avocat de l'une des victimes, la réponse est à chercher du côté du «Kanun», le droit coutumier médiéval albanais, toujours appliqué par certains clans dans les Balkans. Avec, comme dans le cas d'espèce, un leader qui donne des ordres.

A ce stade, aucun des accusés n’a passé plus d’un jour derrière les barreaux. Au grand dam de Dominic Nellen. «*Ils nient avoir commis des actes illicites et soutiennent qu’elles étaient consentantes*», déplore l’homme de loi.

msn